



Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement

Contenu minimum

Le but du présent formulaire est, compte tenu des caractéristiques du projet et de sa localisation, d'identifier, décrire et évaluer de manière appropriée les incidences directes et indirectes du projet sur les facteurs suivants :

- a) la population et la santé humaine;
- b) la biodiversité, en accordant une attention particulière aux espèces et aux habitats protégés au titre de la directive 92/43/CEE et de la directive 2009/147/CE;
- c) les terres, le sol, le sous-sol, l'eau, l'air, le bruit, les vibrations, la mobilité, l'énergie et le climat;
- d) les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage;
- e) l'interaction entre les facteurs visés aux points a) à d).

Les incidences directes et indirectes du projet sur les facteurs énoncés ci-avant englobent les incidences susceptibles de résulter de la vulnérabilité du projet aux risques d'accidents majeurs et/ou de catastrophes pertinents pour le projet concerné.

Cadre 1 – Demandeur

Nom **Paquay-Lespagnard (représenté par Madame Audrey Prévot)**

Prénom

Qualité **Maitre d'ouvrage et propriétaire du terrain**

Domicile **Rue Martinpa 17 à 4557 Tinlot**

Numéro de téléphone **085/61 38 94**

Adresse email **Audrey.prevot@prevot-group.be**

Date de la demande **30/03/2026**

A appliquer au cadre 2

Caractéristiques du projet :

Les caractéristiques du projet sont considérées notamment par rapport :

- a) à la dimension et à la conception de l'ensemble du projet;
- b) au cumul avec d'autres projets existants ou approuvés;
- c) à l'utilisation des ressources naturelles, en particulier le sol, les terres, l'eau et la biodiversité;
- d) à la production de déchets;
- e) à la pollution et aux nuisances;
- f) au risque d'accidents ou de catastrophes majeurs en rapport avec le projet concerné, notamment dus au changement climatique, compte tenu de l'état des connaissances scientifiques;
- g) aux risques pour la santé humaine dus, par exemple, à la contamination de l'eau ou à la pollution atmosphérique.

Cadre 2 - Présentation du projet

Pour chacune des phases, décrire le projet selon les aménagements et constructions ou démolitions prévus en indiquant les principales caractéristiques de ceux-ci (superficie, dimensions, etc) :

Les travaux seront effectués dans le cadre de travaux d'assainissement préconisés dans le présent projet d'assainissement. Les travaux seront réalisés selon les phases suivantes :

- Enlèvement du recouvrement imperméable (béton et tarmac)

- Excavation des terres polluées à un endroit :

Au droit de la TS2 : jusqu'à 3 m-n sur une superficie de 31,5 m² et jusque 1,5 m-n sur une superficie de 48,5 m².

Ces travaux d'assainissement devront être supervisés conformément aux dispositions législatives afin d'établir un état des lieux final permettant d'obtenir un certificat de contrôle du sol pour les parcelles concernées

- Remblaiement avec des matériaux conformes.

- Monitoring des eaux souterraines

.....

.....

.....

.....

.....

Mention des divers travaux s'y attachant (déboisement, excavation, remblayage, etc....) :

Aucune opération de déboisement ne sera effectuée.

Les travaux d'excavation sont prévus pour éliminer des terres contaminées (127,25 m³) et une ancienne citerne (40m³). La fosse sera remblayée avec les matériaux adéquats (gypse, graviers et stabilisé). Les terres contaminées seront à prendre en charge conformément aux dispositions du projet d'assainissement et à la législation en vigueur.

.....
.....
.....
.....
.....

Mention des modalités d'opération ou d'exploitation (procédés de fabrication, ateliers, stockage...) :

Aucun stockage de terre n'est prévu sur le site.

.....

Autre caractéristique pertinente :

Il n'y a pas d'autres caractéristiques pertinentes

.....

Joindre tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (croquis, vue en coupe, etc).

A appliquer aux cadres 3 et 4

Localisation des projets :

La sensibilité environnementale des zones géographiques susceptibles d'être affectées par le projet est considérée en prenant notamment en compte :

- a) l'utilisation existante et approuvée des terres;
- b) la richesse relative, la disponibilité, la qualité et la capacité de régénération des ressources naturelles de la zone, y compris le sol, les terres, l'eau et la biodiversité et de son sous-sol;
- c) la capacité de charge de l'environnement naturel, en accordant une attention particulière aux zones suivantes :

- 1) zones humides, rives, estuaires;
- 2) zones côtières et environnement marin;
- 3) zones de montagnes et de forêts;
- 4) réserves et parcs naturels;
- 5) zones répertoriées ou protégées par la législation nationale : zones Natura 2000;
- 6) zones ne respectant pas ou considérées comme ne respectant pas les normes de qualité environnementale pertinentes pour le projet;
- 7) zones à forte densité de population;
- 8) paysages et sites importants du point de vue historique, culturel ou archéologique.

Cadre 3 - Situation existante de droit en aménagement du territoire, urbanisme et patrimoine.

Indiquer en surimpression sur le plan de secteur la destination et/ou périmètre du terrain.

Selon le plan de secteur, adopté par Arrêté de l'Exécutif régional wallon le 14/05/1986, le site du projet se localise en zone d'habitat à caractère rural.

Indiquer la destination du terrain au schéma d'orientation local (SOL)

Néant

Le terrain est-il situé :

* dans un permis d'urbanisation non périmé ? ☐ OUI – **NON**

* dans un périmètre de protection et/ou inscrit sur une liste de sauvegarde¹ ? ☐ OUI – **NON**

* à proximité d'un bien immobilier classé¹, d'un site archéologique¹ ? ☐ OUI – **NON**

* dans un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000 ? ☐ OUI – **NON**

¹ Voir le Code wallon du Patrimoine ou le décret du 23 juin 2008 de la Communauté germanophone relatif à la protection des monuments, du petit patrimoine, des ensembles et sites, ainsi qu'aux fouilles.

* à proximité d'un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000 ? ~~OUI~~ – **NON**

Autre élément de sensibilité environnementale **OUI** – ~~NON~~ Présence d'un cours d'eau le long du terrain

Cadre 4 - Description du site avant la mise en œuvre du projet.

Relief du sol et pente du terrain naturel : inférieure à 6%, entre 6 et 15 %, supérieure à 15 %
Le site du projet s'élève à une cote altimétrique d'environ 137 mètres. Les pentes présentes sur le site du projet sont inférieures à 6 %.
Nature du sol : Le sol est principalement composé d'une couche de remblais sableux et limoneux et d'un terrain naturel de limon argileux. Le socle rocheux est présent à 2,46 m-ns en moyenne.
Occupation du sol autre que les constructions existantes (friche, terrain vague, jardin, culture, prairie, forêt, lande, fagnes, zone humide...) : Le site est occupé par un hangar de stockage. Très peu de végétation y est présente. Les parcelles voisines accueillent des habitations avec jardin.
Présence de nappes phréatiques, de points de captage : L'eau souterraine a été rencontrée sur le site à une profondeur moyenne de 1,11 m-ns.
Direction et points de rejets d'eau dans le réseau hydrographique des eaux de ruissellement : Néant..
Cours d'eau, étangs, sources, captages éventuels : Il n'y a sur le terrain aucun cours d'eau, étang, source ni captage éventuel. Le Ruisseau du Fond de Harzé longe le site à l'est.
Evaluation sommaire de la qualité biologique du site : D'une manière générale, le site du projet présente une qualité biologique médiocre au vu de son utilisation et occupation. La majeure partie est avec un recouvrement imperméable. Très peu de végétation présente.
Evaluation sommaire de la qualité du site Natura 2000, des réserves naturelles ou forestières : Néant
Raccordement à une voirie équipée (route, égout, eau, électricité, gaz naturel, ...) : Le site est raccordé au réseau d'égouttage public. La Rue du Chalet est desservie par les réseaux de distribution d'eau, de gaz et de téléphonie.
Présence d'un site classé ou situé sur une liste de sauvegarde ? ☐ OUI - NON
Présence d'un site archéologique? ☐ OUI - NON
Présence d'un site Natura 2000, réserves naturelles ou réserves forestières ? ☐ OUI - NON

Autre élément de sensibilité environnementale **Le Ruisseau du Fond de Harzé longe le site à l'est mais il n'est pas prévu que les travaux entraînent quelconque impact sur ce cours d'eau.**

A appliquer aux cadres 5 à 8**Type et caractéristiques de l'impact potentiel :**

Les incidences notables probables qu'un projet pourrait avoir sur l'environnement doivent être considérées en fonction des cadres précédents, par rapport aux incidences du projet sur les facteurs précisés en page 1, en tenant compte de :

- a) l'ampleur et l'étendue spatiale de l'impact, par exemple, la zone géographique et l'importance de la population susceptible d'être touchée;
- b) la nature de l'impact;
- c) la nature transfrontière de l'impact;
- d) l'intensité et la complexité de l'impact;
- e) la probabilité de l'impact;
- f) le début, la durée, la fréquence et la réversibilité attendus de l'impact;
- g) le cumul de l'impact avec celui d'autres projets existants ou approuvés;
- h) la possibilité de réduire l'impact de manière efficace.

Cadre 5 -Effets du projet sur l'environnement.

1) Le projet donnera-t-il lieu à des rejets de gaz, de vapeur d'eau, de poussières ou d'aérosols ou des résidus?

- dans l'atmosphère : ☒ OUI - **NON**

- indiquez-en :

* la nature poussières si travaux d'assainissement en période sèche

* le débit Néant

2) Le projet donnera-t-il lieu à des rejets liquides ?

-dans les eaux de surface : ☒ OUI - **NON**.

-dans les égouts : ☒ OUI - **NON**.

-sur ou dans le sol : ☒ OUI - **NON**. Pas dans le cadre des travaux d'assainissement.

- indiquez-en :

* la nature (eaux de refroidissement, industrielles, pluviales, boues,...) **Néant**

.....

* le débit ou la quantité **Néant**

*Un plan indiquant le(s) point(s) de déversement dans les égouts ou dans les cours d'eau doit être joint au dossier. **Néant***

3) Le projet supposera-t-il des captages ?

- en eau de surface : ☒ OUI - **NON**.

* lieu **Néant**

* quantité **Néant**

- en eaux souterraines : ☒ OUI - **NON**.

* dénomination du point de captage **Néant**

* quantité **Néant**

4) Description de la nature, de la quantité, du mode d'élimination et/ou de transport choisis pour les sous-produits et déchets produits par le projet envisagé :

Aucun déchet n'est produit dans le cadre des travaux envisagés

5) Le projet pourra-t-il provoquer des nuisances sonores pour le voisinage ? : ☒ OUI - ☒ NON

* de quel type : **Gestion de chantier**

* de façon permanente ou épisodique. **pendant les travaux d'assainissement**

6) Modes de transport prévus et les voies d'accès et de sortie :

* pour le transport de produits..... **Camions, via Rue du Chalet**

* pour le transport de personnes..... **Camionnettes, via Rue du Chalet**

* localisation des zones de parking **dans la zone du chantier**

* localisation des pipelines, s'il y en a : **Néant**

7) Le projet portera-t-il atteinte à l'esthétique générale du site ? ☒ OUI - ☒ NON

8) Le projet donnera-t-il lieu à des phénomènes d'érosion ? ☒ OUI - ☒ NON

9) Intégration au cadre bâti et non bâti : risques d'un effet de rupture dans le paysage naturel ou par rapport aux caractéristiques de l'habitat traditionnel de la région ou du quartier (densité excessive ou insuffisante, différences par rapport à l'implantation, l'orientation, le gabarit, la composition des façades, les matériaux et autres caractéristiques architecturales des constructions environnantes mentionnées au plan d'implantation

Aucun impact attendu pour les travaux d'assainissement

10) Compatibilité du projet avec les voisinages (présence d'une école, d'un hôpital, d'un site Natura 2000, d'une réserve naturelle, d'une réserve forestière, etc).

Aucun impact attendu pour les travaux d'assainissement

11) Risques d'autres nuisances éventuelles :

Pas d'autres risques de nuisances attendues

12) Modification sensible du relief du sol. Dénivellation maximale par rapport au terrain naturel :

Temporaire puisque les travaux d'excavation prévoient une remise en état du site.

13) Boisement et/ou déboisement :

Aucun impact attendu pour les travaux d'assainissement

14) Nombre d'emplacements de parkings :

Un parking extérieur d'environ 150 m² peut accueillir environ 10 emplacements de stationnement pour voiture

15) Impact sur la nature et la biodiversité :

Aucun impact attendu pour les travaux d'assainissement

16) Construction ou aménagement de voirie :

Le revêtement de la parcelle où les travaux d'excavation doivent être réalisés sera enlevé pour accéder aux terres. Après les travaux, le revêtement sera remis en l'état

17) Epuration individuelle :

Néant.....

18) impact sur les terres, le sol et le sous-sol :

Aucun impact attendu pour les travaux d'assainissement

Cadre 6- Justification des choix et de l'efficacité des mesures palliatives ou protectrices éventuelles ou de l'absence de ces mesures.

Aucune mesure nécessaire.....
.....

Cadre 7- Mesures prises en vue d'éviter ou de réduire les effets négatifs sur l'environnement

- les rejets dans l'atmosphère

Gestion adéquate et humidification des terres si travaux réalisés en période de sécheresse

.....

- les rejets dans les eaux

Néant.....

.....

- les déchets de production

Aucun déchet n'est produit dans le cadre des travaux envisagés

.....

- les odeurs

Faible odeur d'hydrocarbures durant les travaux d'excavation (maximum 1 semaine)

.....

- le bruit

Gestion du chantier en respect des consignes du bien-être au travail et avec engin de chantier respectant les consignes en matière d'émission sonore.....

.....

- la circulation

Circulation sur chantier à vitesse réduite

.....

- impact sur le patrimoine naturel

Aucun

.....

- l'impact paysager

Aucun

.....

- l'impact sur les terres, le sol et le sous-sol

Gestion conforme aux dispositions du projet d'assainissement

Cadre 8- Date et signature du demandeur

Audrey Prevot
(Signature)

Signature numérique de Audrey
Prevot (Signature)
Date : 2026.05.13 10:22:35
+02'00'